



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 112712

### Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir de l'enseignement technique agricole dans notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les conditions de son développement et les moyens financiers qui lui sont consacrés.

### Texte de la réponse

L'enseignement agricole, dont la qualité et la réussite viennent à nouveau d'être soulignées par l'audit de modernisation conduit au cours du premier semestre 2006 à l'initiative du ministre délégué au budget et à la réforme de l'État et par le récent rapport d'information confié à Mme Françoise Ferat par la commission des affaires culturelles du Sénat, fait l'objet d'une attention toute particulière du ministère de l'agriculture et de la pêche. L'augmentation du budget alloué au programme de l'enseignement agricole, acquise lors du vote du budget 2006, a permis d'attribuer des ressources au profit de l'aide sociale aux élèves, mais aussi de développer la formation continue des personnels de l'enseignement agricole public. Le budget 2007 conforte les crédits consacrés à l'enseignement technique agricole. En particulier, les crédits alloués à la formation continue des enseignants des établissements publics sont en augmentation et l'aide sociale aux élèves est, à nouveau, confortée. L'objectif du ministère de l'agriculture et de la pêche est de préserver la spécificité de l'enseignement agricole au sein du système éducatif, de conforter sa qualité et son ancrage dans le monde rural, tout en faisant valoir ses atouts au regard de l'objectif gouvernemental d'insertion des jeunes en difficulté et de développement de l'apprentissage.

### Données clés

**Auteur :** [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112712

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12832

**Réponse publiée le :** 30 janvier 2007, page 1035